

ACVP NEWS



DANS CE NUMÉRO:

La Suisse aux CEJ 2006	Page 1
Editorial	Page 1
Championnats suisses doublettes	Pages 2-3
Franco-Suisse secteur Sud	Page 3
L'agenda	Page 4
La rubrique disciplinaire	Page 4
La rubrique Humour	Page 4

La Suisse aux championnats d'Europe : Objectifs atteints !

Le CERM a été du 18 au 20 août le théâtre des championnats d'Europe jeunes 2006.

La Suisse était représentée par les équipes suivantes :

SUISSE 1

- **Nicolas Schwéry, VS**
- Bègue Yannick, SAP
- Girard Etienne, SAP
- Vicenzi Anthony, JU
- Coach : G. Chollet

SUISSE 2

- **Caillat Simon, VS**
- **Bourgeois Johan, VS**
- Ronzel Fabian, VD
- Rotzetter Fabien, FR
- Coach : S. Schnegg

Yannick Bègue, qui a représenté la Suisse au championnat de tir, n'a pu se qualifier pour les parties finales.

Les Suisses ont signé de très belles performances. En effet, la première équipe est allée jusqu'en quarts de finale, où elle s'est inclinée au bout du suspense sur le score de 12 à

13 face à l'Italie.

Suisse 2 a elle franchi ce stade, et obtenu le droit de défier l'Espagne en demi-finale. Malheureusement, les Suisses ont dû s'avouer vaincus face à des Ibères particulièrement inspirés.

C'est la France, tenante du titre de championne d'Europe jeunes depuis les CEJ de Dudelange (Luxembourg) en 2004, qui a remporté la compétition. En finale, les joueurs tricolores se sont imposés face aux Espagnols sur le score de 13 à 7.

Nous félicitons une fois de plus nos trois Valaisans, qui ont fait honneur à notre cantonale et à la Fédération Suisse de par leur sélection, leur résultat et leur comportement.

Un grand bravo également au club de Martigny pour avoir su organiser ces CEJ. On se rappelle que l'organisateur initialement prévu s'était vu retirer le dossier suite à plusieurs manquements...

Editorial

La pétanque... et l'apparence

En parcourant du regard les terrains de ces CEJ 2006, le spectateur s'avouait étonné, non pas par le niveau de jeu des jeunes, ni même forcément par leur attitude, mais par leur... look. En effet, on a pu voir évoluer à Martigny des Suédois aux coiffures tendance et aux cols portés à la Presley, des Autrichiennes en petits pulls serrés (si si...) et de nombreux joueurs soigneusement gélifiés. Rare était celui qui ne donnait pas l'impression de vouloir donner une bonne image de lui et de son équipe.

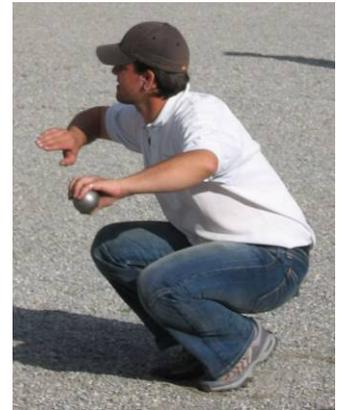
Une apparence soignée, pas de cigarette en évidence... à la pétanque ?

Merci à tous ces jeunes d'avoir prouvé que c'était possible.

Loïc Freiholz
Responsable Presse ACVP

Championnats suisses doublettes au Châble : UN WEEK-END HISTORIQUE !

Le titre seniors pour Martigny, le titre dames pour St-Léonard, la victoire dans les deux complémentaires, des podiums et places d'honneur à la pelle... les pétanqueurs valaisans ont signé un résultat historique lors des championnats suisses doublettes organisés les 26 et 27 août au Châble.



A commencer par les frères Christophe et David Vaudan, du club de Martigny, qui se sont emparés du titre de champions suisses seniors 2006. Les Martignerains ont dû éliminer en demi-finale deux autres Valaisans, à savoir les licenciés du club des Cadets Thierry Ramuz et René Crettex, par ailleurs champions valaisans doublettes en juin dernier. En finale, les frères Vaudan se sont vus opposer aux Vaudois Thierry Matthey et Régis Froidevaux, qui venaient d'obtenir un succès probant en demi-finale. Les Martignerains ont alors fait preuve d'une grande régularité tant au point qu'au tir, qui a fini par avoir raison de leurs adversaires, battus sur le score de 13 à 6. Pour l'anecdote, le dernier titre de champions suisses doublettes seniors remporté par des Valaisans datait de 1997... Un sacre qui fait donc beaucoup de bien à nos représentants élites, que l'on a crus pendant longtemps paralysés au moment des parties cruciales.



Un goût de déjà vu

Lorsqu'on annonça la finale du championnat suisse dames, la scène prit des airs de déjà vu. En effet, les joueuses de La Liennoise de St-Léonard Claudette Delalay et Danielle Fabrizzi étaient opposées aux licenciées du club du Verney (VD) Corinne Althaus et Ludivine Maître-Wicki, exactement comme en 2004 à Yverdon. Cette année-là, les Valaisannes s'étaient imposées d'une façon magistrale sur le score de 13 à 12, après avoir été menées 12-0. D'aucuns annonçaient déjà la revanche des Vaudoises. Mais c'était oublier un peu vite les qualités de concentration et de motivation des sociétaires du club de La Liennoise, qui se sont imposées 13 à 10 au terme d'un match très engagé.

A ce sacre, il faut encore ajouter que trois doublettes valaisannes se sont inclinées en quarts de finale. Il s'agissait de Betty Chambovey et Chantal Vaudan (Martigny), de Nicole Walther et Spéranza Duc (mitigé) et de Catherine Jaggi et Corinne Jacquemet (mitigé).



Même en complémentaires

Les concours complémentaires à ces deux compétitions ont été remportés par des équipes valaisannes, à savoir Céline Bourgeois et Luisa Petrucci de Martigny en dames, et Frank Fardel et Jean-Luc Clerc en seniors. On notera encore que Philippe Beney et Jean-Daniel Bianchi de La Plâtrière (Ayent) ont pris la deuxième place de ce concours, précédant d'un rang les Martignerains Emmanuel et Stanislas Petrucci.

Les vétérans Ami Guex - Ulysse Saudan (Les Cadets) et Pietro De Boni - Agostino Franzin (mitigé) ont pris respectivement les deuxième et troisième places de leur complémentaire.



La relève aussi

Samedi s'étaient terminées les compétitions des jeunes. Et déjà, des Valaisans s'étaient mis en évidence. Dans la catégorie cadets, deux équipes du club de La Chablaisienne étaient montées sur le podium, à savoir les doublettes Davide Previte - Bastien Gisichig et Romain Alexandre - Jean-Pedro Da Silva, confirmant ainsi l'excellente santé de la jeunesse de ce club. Chez les juniors, Alexandre Voeffray et Steve Haefliger, du club fuillérain de La Fontaine, s'étaient faits les auteurs d'un très beau parcours, qui les a conduits jusqu'en demi-finale. Au cours de cette partie, ils n'ont pas démerité, mais ont dû s'avouer vaincus devant le très haut niveau des futurs champions, deux Soleurois membres du cadre national.

Au terme de ces championnats, le président de l'Association Cantonale Valaisanne de Pétanque, Pierrot Fellay, se disait fier et comblé au plus haut point. Il avait du reste une double raison de se réjouir : d'une part, les Valaisans ont prouvé aux autres cantonales qu'ils étaient capables de s'illustrer brillamment dans toutes les catégories. D'autre part, le magnifique travail effectué par le club organisateur, la Belle Boule de Bruson, a permis aux pétanqueurs suisses d'évoluer dans un cadre et des conditions idéaux pour la pratique de leur sport favori, laissant du même coup une excellente image de Bagnes et du Valais.



Franco-Suisse Secteur Sud 2006 : vers un nouveau départ ?

Dimanche 3 septembre, ce ne sont pas moins de vingt triplettes seniors et neuf doublettes dames qui ont fait le déplacement de Thonon pour y disputer la coupe franco-suisse secteur Sud. Trente-neuf personnes ont d'ailleurs profité de l'offre spéciale lancée par l'ACVP. A voir tous les t-shirts rouges présents sur les terrains, on ne peut qu'espérer que cette compétition trouve un second souffle, elle qui périlicite depuis plusieurs années déjà.

Côté résultats, on notera la victoire dans la catégorie dames de la doublette mitigée composée de Claudine Amoos et Corinne Jacquemet, qui a battu en finale l'équipe vaudoise de Magali Bressoud et Natacha Gana. D'autres dames se sont mises en évidence, que ce soit dans le concours principal ou en complémentaire.

Par ailleurs, notre président cantonal, Pierrot Fellay, a profité du concours gentlemen du samedi pour fêter dignement ses 58 ans, dans l'amitié et la bonne humeur.



L'agenda

Samedi 9 septembre
Concours seniors en
doublettes en élimination
directe, Martigny-Croix.

Dimanche 10 septembre
Championnat valaisan
tête-à-tête, Martigny-
Croix

Samedi 30 septembre
Concours seniors en
triplettes en élimination
directe, Le Forum,
Martigny.

Dimanche 1^{er} octobre
Concours seniors en
doublettes et en poules,
Le Forum, Martigny.

Samedi 7 octobre
Grand Prix du Valais
seniors, en triplettes et en
poules.

Dimanche 8 octobre
Grand Prix du Valais,
toutes catégories.

www.petanque-fsp.ch

LE POSTE DE RESPONSABLE DE LA PRESSE VOUS INTERESSE ?

Un article à insérer?
Des informations, des
dates à donner?
Une opinion, une
blague à partager?
Une question dans le
courrier des lecteurs ?
Une nouvelle adresse à
me donner?
Recevoir le journal
directement dans votre
boîte mail?

Contactez-moi:
presse.acvp@gmail.com
079 / 773.40.11

La rubrique disciplinaire

par Alain Borruat



Nous continuons nos informations concernant la Commission Disciplinaire. Ce mois-ci, nous allons traiter des compétences des organismes de première instance.

LA COMMISSION DISCIPLINAIRE CANTONALE

- Elle a compétence pour juger toutes les infractions commises dans son Association quel que soit le joueur concerné, sur rapport des arbitres, dirigeants, délégués ou organisateurs d'une compétition.
- Elle a également compétence, sans limite territoriale, pour juger un licencié de son Association, dès l'instant où celui-ci n'a pas fait l'objet d'un rapport adressé au président de la Commission Disciplinaire cantonale ou régionale du lieu où l'infraction a été commise.

LA COMMISSION FEDERALE DE DISCIPLINE

Elle a compétence pour juger les infractions suivantes :

- Incidents se déroulant au cours des Championnats suisses et des stages nationaux de formation
- Toutes les infractions commises par des joueurs sélectionnés par la FSP pour la représenter dans les compétitions nationales ou internationales (p.ex. championnats du Monde).
- Toutes les infractions aux textes ou indécitesses commises par un ou plusieurs dirigeants des Associations cantonales ou de la Fédération, liées ou non à la fonction exercée.

Le mois-prochain, nous traiterons des compétences de l'organisme d'appel et des compétences de l'arbitre ainsi que du jury du concours.

Remarque : Aucune nouvelle sanction n'a été infligée ce mois-ci.

La rubrique Humour

par Alain Borruat



Deux petites vieilles discutent :

- Tu te souviens, lorsque nous étions jeunes ? Nous voulions ressembler à Brigitte Bardot.
- Oui, je me rappelle...
- Eh bien maintenant ça y est...

Une dame fait des reproches à son boulanger :

- Je suis désolée de vous dire que votre pain est rassis !
- Un peu de respect, Madame, je faisais du pain avant que vous ne soyez née !
- Justement, ce que je vous reproche, c'est de ne le vendre que maintenant !

Une femme s'étonne auprès de son mari :

- Chéri, pour Noël, je t'avais demandé une voiture et tu m'as offert un manteau de vison !
- Que veux-tu, ils n'ont pas encore réussi à fabriquer de fausses voitures...

Un homme téléphone à son médecin de famille :

« Venez d'urgence, ... le petit a avalé un préservatif ! »

Cinq minutes après, il rappelle le docteur :

« Ne vous dérangez plus, ... on vient d'en trouver un autre ! »

Un arbitre de football favorise systématiquement St-Etienne. Un jour, à cause d'une décision trop partielle, il se fait lyncher par la foule.

Arrivé au Paradis, il est pris de remords et confie :

« St-Pierre, je ne suis pas digne d'entrer au Paradis, j'ai commis trop d'injustices sur les stades ! »

Il entend une voix lui répondre :

« Ne t'inquiète pas ! Au contraire, réjouis-toi, tu es le bienvenu ici... Je ne suis pas St-Pierre, mais St-Etienne ! »